

Des littératures émergentes ? Une métaphore à questionner...

Michel BENIAMINO

Université de Limoges, France

Il faut se souvenir de comment nous avons pu poser la question des « néo-littératures » dans le champ des études littéraires. Songeons par exemple à Memmi, l'un des exemples majeurs de ce que le tiers-mondisme a pu nous amener à penser. L'émergence, dans ce cadre idéologique, a été strictement analysée dans un contexte politisé. Memmi, qui a encore une aura importante dans le cadre des études post-coloniales analysait l'expérience de l'écrivain colonisé sous la forme d'un déchirement :

Pour concilier son destin avec lui-même, il pourrait s'essayer à écrire dans sa langue maternelle. *Mais on ne refait pas un tel apprentissage dans une vie d'homme !* [...] Le problème ne peut se clore que de deux manières : par tarissement naturel de la littérature colonisée ; *les prochaines générations, nées dans la liberté, écriront spontanément dans leur langue retrouvée.* [Mais] sans attendre si loin, une autre possibilité peut tenter l'écrivain : décider d'appartenir totalement à la littérature métropolitaine. Laissons de côté les problèmes éthiques soulevés par une telle attitude. C'est alors le suicide de la littérature colonisée ! Dans les deux perspectives, seule l'échéance différant, la littérature colonisée de langue européenne semble condamnée à mourir jeune !¹

Terrible prédiction dont on voit bien, aujourd'hui, le tragique : les nouvelles générations, nées dans la lutte pour la libération, n'ont pas écrit « spontanément dans leur langue retrouvée »... Cruel démenti de l'histoire : la « littérature colonisée de langue européenne » (les littératures francophones) ne se sont jamais tant mieux portées... Memmi ne pensait évidemment pas en termes d'émergence : il pensait plutôt à un « renversement » révolutionnaire, ce qui correspondait bien à une idéologie politique aujourd'hui en décrépitude...

Le concept d'émergence est cependant bien installé dans notre champ disciplinaire. Il est d'ailleurs d'un usage tellement courant que nous l'utilisons sans véritablement y prendre garde, comme s'il allait de soi que les littératures

¹ *Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buchet-Chastel, 1957, p. 126 sq. ; nous soulignons. Ce qui est évidemment en totale contradiction avec l'expérience, pourtant ancienne, de nombreux « exilés du langage », pour reprendre le titre d'un ouvrage d'Anne-Rosine Delbart paru aux PULIM en 2005.

francophones ne puissent qu'être en situation d'émergence. Un simple exemple suffira à souligner les problèmes : s'il pourrait s'employer *a priori* sans trop de discussion pour la littérature tahitienne ou néo-calédonienne, l'emploi du terme est suspect lorsqu'il s'agit de la littérature africaine qui compte déjà plusieurs générations d'écrivains et pire encore lorsqu'il s'agit de la littérature antillaise ou réunionnaise qui datent du XVIIIème siècle. Le concept d'émergence relève d'une perspective anhistorique (tous les exemples cités l'attestent) mais d'autres paramètres, masqués ceux-là, interviennent : une perspective quantitative par exemple car l'on voit bien que l'émergence d'une littérature comme la littérature africaine ne cesserait pas même après une quantité de textes suffisante disposée sur une période assez longue... Et les problèmes deviennent redoutables : par qui la fin de l'émergence serait-elle signifiée ? La critique ? l'enseignement supérieur ? Les deux ensemble probablement... mais la littérature africaine est enseignée depuis longtemps tout en continuant d'émerger ! Au fond, quitte à être iconoclaste, la fin de l'émergence ne serait-elle pas toujours signifiée par Paris, Londres ou New York ?

Le « concept » ne définit donc pas explicitement ce qu'il est censé désigner. D'où l'entreprise épistémologique que je propose ici : il s'agira de « faire parler » le concept et de comprendre ses enjeux, c'est-à-dire sa productivité en termes d'analyse.

1. Du succès d'une métaphore...

Toute recherche à visée scientifique a besoin de concepts. Mais ceux-ci doivent être pris pour ce qu'ils sont : des métaphores. La question a été posée dans un numéro de la revue *Sciences humaines* (n° 165, novembre 2005). A la question « peut-on penser sans recourir à des métaphores ? » la réponse y était que la sociologie en avait toujours utilisé, depuis les métaphores organicistes de Spencer pour en arriver aux « réseaux » modernes et enfin à la dernière métaphore en vogue : celle de la « liquidité de la société ».

À vrai dire, les littéraires ne devraient guère être étonnés, tant les textes d'Édouard Glissant se résument à une intense production métaphorique à travers par exemple sa célèbre opposition entre « racine » et « rhizome » dont les études francophones et postcoloniales font grand cas. Pascale Casanova expliquait quant à elle que la République des Lettres était « une sorte d'utopie ou de légende » qu'elle avait utilisé « comme d'une sorte de métaphore pour exprimer l'idée d'un monde parallèle [...] »².

² *Équinoxes* n° 5, Printemps / été 2005 ;

http://www.brown.edu/Research/Equinoxes/journal/Issue%205/eqx5_casanova.htm

Tout cela conduit à penser que le « concept » d'émergence n'est sans doute lui-aussi qu'une métaphore que l'on doit soumettre à une critique dégageant ses présupposés, quitte soit à l'abandonner soit à la conserver mais en sachant à quoi cela engage. Car nous le savons, les métaphores sont faites pour être filées et, par exemple, un iceberg comporte une partie émergée mais aussi une autre, immergée, qui est d'ailleurs la plus importante – et la plus dangereuse...

Une première remarque est que le terme « émergence » relève de nombreuses disciplines et de perspectives très différentes. Une recherche sur internet aboutit à des résultats édifiants : émergent par exemple des concepts ou des champs de recherche (qui ne font que s'imposer institutionnellement et donc qui sont financés), des projets (qui sont acceptés et donc obtiennent des crédits), de nouvelles formes d'organisation du travail (qui sont imposées aux travailleurs), des paradigmes économiques (qui servent en général à obliger ces mêmes ouvriers à accepter la délocalisation de leurs emplois) aussi bien que la génétique formelle ou même des maladies... L'apprentissage de l'écriture devient « émergence de l'écrit ». Enfin, émergent aussi des œuvres littéraires, des « talents littéraires », des écrivains, des « femmes-écrivains », ce qui semble simplement vouloir dire que des individus écrivent des textes, qui sont publiés par des éditeurs – vieille pratique on en conviendra – mais chez des éditeurs eux-aussi « émergents », ce qui laisse songeur quand on se souvient que faire « émerger » une maison d'édition revient à rassembler des capitaux, à effectuer un acte juridique identique à celui de toute démarche de fondation d'entreprise et à tenter de parvenir à vendre ses produits. Avec une telle extension, il semble bien que le terme, utilisé par de nombreuses disciplines et tombé dans le langage courant, ne puisse plus avoir le pouvoir « technique » que nous lui conférons.

On pourrait nous objecter que l'on peut très bien inventer une discipline mais que l'on n'invente pas une littérature, argument semble-t-il assez solide auquel on peut simplement répondre que c'est en général faux – et les exemples européens sont nombreux – et qu'il n'a pas manqué en Afrique mais ailleurs aussi, et avant le XXème siècle, de compilateurs d'anthologies qui ont inventé de toutes pièces des littératures. Je reviens sur l'exemple de *Notre Librairie*, déjà utilisé dans *La francophonie littéraire*³. Comme le signalait un éditorial signé par Gabriel de Bellescize :

"Notre librairie" a publié, dans le passé, des études sur les littératures congolaise, mauricienne, béninoise, zairoise, malienne, sénégalaise. Une étude semblable est en préparation sur la littérature guinéenne. Bien naturellement, le reproche amical nous a été fait de manquer de cet esprit logique que l'on attribue au Français. *La*

³ Paris, L'Harmattan, 1999.

*revue n'aurait-elle pas dû, en effet, s'interroger d'abord sur l'existence de littératures nationales avant d'entreprendre de les décrire ?*⁴

La constitution des littératures nationales en Afrique a donc été, aussi, il faut le rappeler sans cesse, une politique française. Mon expérience personnelle ultérieure de l'Afrique me l'a largement confirmé...

Mais on peut faire une dernière remarque sur ce point car le contre-argument est évident : comme nous serions passé à l'ère du post-national, cette réflexion serait oiseuse⁵ ; mais si les littératures émergent, c'est en fait qu'on n'ose plus dire qu'elles « naissent ». L'évitement de ce terme, aujourd'hui suspect, est intéressant car son emploi pourrait impliquer une métaphore organique et donc une filiation parfois inopportune : par exemple la question « qui est le Père » (ou plutôt la Mère, en l'espèce ?), s'agissant des littératures africaines... « Émergence » a l'avantage d'éviter une question socio-symboliquement sensible. Le terme « naissance » impliquerait un repérage plus ou moins précis qui peut poser problème : la littérature antillaise par exemple a passé son temps à éviter la question, à coups de manifestes littéraires prétendant bien sûr tous fonder une « véritable » littérature antillaise (*Légitime défense* contre le « doudouisme » et, contre Césaire, la Créolité...).

L'emploi de la *métaphore* de l'émergence représente donc un gain et une perte. Elle permet sans doute de signaler un changement de problématique, une rupture dans le cadre de la postcolonialité. Mais, du côté de la perte, elle constitue un évitement de l'analyse du lien (de dépendance mais pas seulement) avec la littérature de l'ancienne métropole et ce sera aussi la perte de la dimension historique au profit d'une brusque scansion postcoloniale, postmoderne, etc. qui ne fait d'ailleurs que reproduire le « renversement » des indépendances. En ce sens, cette métaphore a le seul avantage de jouer sur un certain « flou artistique » qui permet d'éviter des questions gênantes.

2. L'émergence : lieux et conditions

L'émergence de littératures est un phénomène lié à la problématique du champ littéraire dans la mesure où elle implique à la fois un dispositif social et une accumulation groupale de textes permettant de constituer, autour d'une sorte de sécurité grégaire, une littérature particulière renvoyant à un espace spécifique

⁴ *Notre Librairie*, n° 83, avril-juin 1986 ; nous soulignons.

⁵ L'ère du post-national n'est pas une évidence : Jean-François Bayart discute cette théorie dans *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, p. 53 sq.

passant du statut de référent (dans le cadre des littératures de voyage ou des littératures coloniales) à celui de signifié, toujours implicitement renvoyé à une sorte de « génie national » jusque là enfoui et qui viendrait au jour. Mais la métaphore de l'émergence n'est peut-être pas aussi évidente : les écrivains africains qui n'ont pas condamné la colonisation sont parfois qualifiés de « précurseurs ». S'agirait-il de précurseurs de l'émergence ? Et quel sens cela fait-il ?

Si l'on ne prend pas en compte ici – il le faudrait bien sûr, mais dans un temps plus long – le rôle qu'ont pu jouer les instances critiques et universitaires endogènes dans cette promotion, institutionnellement réglée de la légitimité littéraire qui n'est jamais en contradiction avec les objectifs définis par le politique⁶, l'emploi du « concept » d'émergence pose d'autres problèmes théoriques importants. On l'a vu, l'émergence ne peut se penser en dehors de paradigmes qui renvoient à des métaphores spatiales ou historiques, ce qui conduit à ne pouvoir séparer l'émergence d'une démarche socio-historique. Le terme sert en effet à qualifier l'apparition de nations⁷, d'états (avec la colonisation puis la décolonisation) aussi bien qu'il tend à placer (très vaguement) un point ou du moins une zone sur l'échelle du temps. Globalement, le concept dualise des phénomènes littéraires et ne permet pas, à notre sens, de penser leur dynamique : il ne permet pas, en particulier, de comprendre d'où proviennent les idées dominantes : si émergent des concepts, des champs de recherche, des paradigmes économiques, des formes d'expression littéraire, etc. c'est que ceux-ci finissent par s'imposer et il importe de comprendre les raisons de leur soudaine hégémonie⁸ dans une formation sociale à un moment donné.

La très usitée distinction entre centre et périphérie est une métaphore

⁶ Il est intéressant de noter que si les historiens français se sont révoltés contre une législation tendant à imposer une histoire « officielle » de la colonisation, les enseignants du secondaire s'accommodent assez bien d'une « littérature officielle » définie par le politique. Le cas de la place d'Aimé Césaire et de son *Discours sur le colonialisme* (Présence africaine, 1955) dans le corpus scolaire est assez instructif.

⁷ « [...] on peut penser que les deux phénomènes – celui de la formation de l'Etat et celui de l'émergence de littératures dans de nouvelles langues – naissent du même principe de 'différenciation'. C'est en se distinguant les uns des autres, c'est-à-dire en affirmant leurs différences par rivalités et luttes successives, que les États européens vont peu à peu émerger [...]. Dans cet univers politique en formation qu'on peut décrire comme un système de différences [...], la langue joue évidemment un rôle central de 'marqueur' de différence. Elle devient, elle aussi, l'enjeu de luttes qui se situeront à l'intersection de l'espace politique naissant et de l'espace littéraire en formation. C'est pourquoi le processus paradoxal de la naissance de la littérature s'enracine dans l'histoire politique des États. » (Casanova, *La république des lettres*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 57).

⁸ Nous faisons ici bien sûr référence à Gramsci, cité par Jean-François Bayart, *op.cit.*, p. 54.

majeure des études francophones, même si l'on n'interroge guère les conditions de son « acclimatation » dans notre champ d'études depuis les recherches géographiques dont il est issu. Si des écrivains de la génération des Diop, Sadjji ou Socé – qui constituent encore la référence en littérature africaine dans l'enseignement – rendent compte du conflit entre le centre et la périphérie dans le contexte colonial et posent la problématique de l'émergence des valeurs de la « marge » face aux valeurs du « centre », cette dualité oppose frontalement soi et l'autre et c'est bien cette perspective qui explique le caractère hasardeux des prévisions de Memmi : le français étant par essence la langue du colonisateur et de l'assimilation, l'indépendance nationale devrait corriger cette anomalie.

Mais, dans le même temps, la logique des champs littéraires étant ce qu'elle est⁹, on peut s'interroger sur les réelles possibilités d'émergence de littératures strictement endogènes quand persiste la dépendance économique et culturelle vis-à-vis de l'ancienne métropole. L'exemple d'Ananda Devi, prototype de l'« écrivain émergent » (au double titre qu'elle est femme et originaire du Sud) est éclairant : après une production dans des maisons d'édition « marginales », ce n'est qu'en 2002 que paraît *Soupir* chez Gallimard, mais dans la collection « Continents noirs », sorte de purgatoire pour écrivains francophones au seuil de la consécration. Le problème est que la mention « Continents noirs » est particulièrement inadaptée pour une auteure originaire d'une île créole, d'origine indienne et qui ne relève des « continents noirs » que du point de vue des fantasmes du directeur de la collection... qui rêve peut-être d'y épingle un futur Le Clézio ! Elle n'obtiendra sa consécration qu'avec la parution de *Ève de ses décombres* dans la prestigieuse « collection blanche » en 2006. Il s'agit là d'une trajectoire parfaitement descriptible sans en référer à l'émergence.

Un des problèmes du « concept » d'émergence est donc qu'il fonctionne dans le double registre de la périodisation quand il utilise l'opposition ambiguë entre colonialité et postcolonialité, et de la localisation quand il définit plus ou moins honteusement l'émergence comme un phénomène propre au Sud. En ce sens, il ne parvient pas à distinguer clairement entre le problème du lieu et celui des conditions d'émergence.

Il faut enfin le rappeler : sauf à spécifier autrement le concept, toutes les littératures ont été un jour ou l'autre « émergentes » et, au premier chef, la littérature française face à la littérature latine et plus tard en opposition aux littératures espagnoles et italiennes, ce dont le siècle dit classique témoigne abondamment. Mais, si le concept désigne des phénomènes aussi vastes, il perd de son intérêt et,

⁹ Pascale Casanova souligne à mon sens une distinction peu faite entre deux Paris : l'un capitale politique de la France, l'autre métropole de la « République des Lettres », par opposition à Londres ou New York...

plutôt que de nous permettre de comprendre la littérature actuelle dans le « chaos culturel » de la mondialisation, il ne serait qu'une grande métaphore applicable à toutes les littératures du monde et pour utiliser le vocabulaire de Roger Fayolle, une sorte de « loi de développement » des littératures finalement assez vague.

3. Émergence et postcolonialité

Ce qui semble être le facteur commun entre toutes les situations de francophonie est le lien tissé plus ou moins explicitement entre émergence et décolonisation. Or, on a là un problème essentiel car nous avons besoin d'une théorie applicable aussi bien à la Belgique, à la Roumanie, etc. qu'au Burkina-Faso. Sinon nous n'avons rien et surtout pas de concepts pour penser les littératures francophones.

Si l'on s'en tient à la partition entre espaces dominés et espaces dominants, l'émergence de littératures peut apparaître comme une des formes de la modernisation forcée des espaces dominés, modernisation qui se marque en particulier par l'apparition de littératures nationales (appuyées ou non sur l'existence d'un État-nation comme dans le cas du Québec, de la Suisse romande, etc.). En ce sens, dans les pays anciennement dominés, l'émergence d'une littérature est un phénomène lié à l'action concertée d'un appareil d'état.

Mais, dans leur propre contexte culturel, la « nouveauté » de ces littératures peut-être contestée car ces littératures dites « émergentes » d'une part ne se situent pas toujours dans le cadre d'une modernisation qui verrait le passage d'une tradition orale à une tradition écrite et, d'autre part, se réfèrent toujours à une tradition culturelle anté-coloniale. Les découpages produits par l'Occident ne sont pas pertinents – ils sont une des formes de sa domination symbolique – puisqu'ils s'appuient sur le modèle langue-état-nation qui relègue à la périphérie aussi bien des littératures occidentales de moindre diffusion – les littératures de l'exiguïté – que, *a fortiori*, les littératures des pays anciennement dominés.

Le problème se trouve en outre compliqué du fait que les littératures émergentes ne réfèrent pas nécessairement à l'idée de nation mais parfois à des espaces continentaux ou sub-continentaux (l'Afrique noire subsaharienne par exemple), ce qui peut renvoyer les phénomènes d'émergence à des problèmes d'« ethnie » voire de race assez complexes si l'on songe à l'Afrique du Sud par exemple.

Les choses se compliquent encore parce qu'espaces dominés et dominants, du fait des flux migratoires, ne sont plus des espaces étanches. L'existence de littératures migrantes pose le problème de l'écriture dans l'exil, du texte errant qui est contraint de construire une scénographie originale et parfois

conflictuelle par rapport au vouloir-être collectif qui marque les « littératures émergentes » dans leur lien avec l'idée de nation ou du moins dans leur lien avec une culture « localisée », y compris à travers la notion de « diaspora » qui prête à toutes les manipulations identitaires¹⁰.

La métaphore de l'émergence pose enfin la question de la fin du processus ainsi désigné. Si émergence il y a, cela suppose un terme qui serait celui de la conquête de l'autonomie littéraire. Trois critères sont fréquemment invoqués pour indiquer le terme du processus d'émergence : la possibilité pour une littérature de choisir ses propres modèles esthétiques en dehors du « centre » historique ; sa capacité à devenir elle-même un modèle « exportable » ; la possibilité de se recentrer sur sa propre tradition sous la forme d'une filiation mais aussi d'une subversion parodique, ludique, etc. Il reste que la question de la localisation de la culture reste bien un des impensés de cette « métaphore scientifique » décidément très problématique...

En guise de conclusion : comment penser la complexité ?

Par de nombreux côtés, la notion d'émergence, lorsque l'on consulte la littérature qui l'emploie, semble être un « carrefour de concepts ». Il y a les problématiques que nous avons évoquées – trop rapidement bien sûr – mais il faut y ajouter l'ensemble de la terminologie de Bakhtine et de bien d'autres mais dont la formulation, il faut le remarquer, est bien antérieure à celle de l'émergence.

Il faut sans doute, une dernière fois, refaire le chemin parcouru. Si la Négritude et la fiction romanesque postcoloniale africaine des premières années des indépendances tentaient de dire le réel dans tout ce qu'il a de sublime et d'insupportable aussi bien à travers leur œuvre « célébrationnelle » qu'à travers leur roman « réaliste », si elles sont hantées par le même souci d'exprimer la réalité des peuples noirs, cela conduit à « programmer » la littérature africaine qui devient dénonciation, contestation et résistance en vue de restituer sa dignité au continent noir. A cette littérature succédera à l'orée des années 1990 une génération d'écrivains revendiquant de nouvelles préoccupations. Cette nouvelle génération rompt avec les visions militantes pour développer de nouvelles formes littéraires marquées par le désir d'universalité. Ainsi, le Togolais Kossi Efoui faisait scandale au festival *Étonnants Voyageurs* à Bamako en affirmant que la « littérature africaine n'existe pas ». Et, ajoutait-il :

¹⁰ Voir sur ce point Adrien Huannou, « Toussaint Louverture le Béninois », Michel Beniamino et Arielle Thauvin-Chapot (Dir.), *Mémoires et cultures : Haïti, 1804-2004*, Limoges, Pulim, 2006, p. 109-117.

L'écrivain africain n'est pas salarié par le ministère du tourisme, il n'a pas mission d'exprimer l'âme authentique africaine.¹¹

Rien ne serait donc plus réducteur que d'être cantonné dans la classification « écrivains africains ».

Ces réactions des écrivains que j'appellerai « néo-Africains » s'oppose donc frontalement à celle des « archéo-Africains » mais leur « révolte » touche au plus profond tant elle remet en cause le respect des Anciens qui peut être considéré comme une des constantes des cultures africaines. Or, comme l'écrit Alain Mabanckou dans *Verre cassé* :

le patron du *Crédit a voyagé* n'aime pas les formules toutes faites du genre « *en Afrique quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle* », et lorsqu'il entend ce cliché bien développé, il est plus que vexé et lance aussitôt « *ça dépend de quel vieillard, arrêtez donc vos conneries, je n'ai confiance qu'en ce qui est écrit* » [...].¹²

Attaque frontale contre un aîné emblématique, certes, et il est certain que la figure du « jeune loup » déboulonnant les « anciens » apparaît comme l'une des nouvelles figures du champ littéraire africain, mais aussi confirmant que la désinstitutionnalisation, la désaffiliation n'est pas l'exclusivité des sociétés occidentales...

On peut soutenir que ces « néo-Africains » réclament les avantages et les inconvénients de tenter l'aventure de l'entrée dans la République des Lettres. Mais il faut aussi se souvenir que la responsabilité des critiques est la suivante : les qualifier d'« écrivains émergents », les amène directement dans les cases pré-formatées des maisons d'édition dominantes où ils doivent expier leur condition d'origine dans une sorte de purgatoire.

Nous ne pouvons ignorer le pouvoir que nous avons en tant que prescripteurs – au même titre que les critiques. Or, nos catégories peuvent être des cages pour les écrivains : être « émergent » c'est aussi être « cantonné dans une condition minoritaire » :

Les territoires de l'écrivain-migrant, comme pour tout écrivain, sont ceux de l'imaginaire, des formes et des mots qui fondent le sens ou perdent sens, de l'ordinaire de la condition humaine, de ses violences, de ses échecs, de ses rêves

¹¹ Jean-Luc Douin, « Écrivains d'Afrique en Liberté », *Le Monde*, 22 mars 2002. Voir aussi Fatou Diome dans Moussa Sawadogo, « Littérature francophone subsaharienne : un manque de popularité », *Le Courrier ACP-UE*, Bruxelles, mai-juin 2002, p. 69-70 ou encore Abdourahman A. Waberi dans « Les enfants de la post-colonie », « Nouveaux paysages littéraires », *Notre librairie* n°135-136, septembre-décembre 1998, p. 8-15.

¹² Le Seuil, 2005, p. 11-12.

et de ses aspirations. Pour lui aussi le monde tel qu'il est, avec sa rumeur et sa turbulence, constitue un fabuleux champ d'observation.¹³

L'étiquette d'écrivain « émergent » est pleine de pièges dont la minoration et la « ghettoïsation », ce qui n'est pas, on en conviendra le but de nos analyses. On ne perd rien à s'en souvenir...

Bibliographie

- Bayart, Jean-François, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.
- Beniamino, Michel, *La Francophonie littéraire*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Casanova, Danièle, *Équinoxes* n°5, http://www.brown.edu/Research/Equinoxes/journal/Issue%205/eqx5_casanova.htm.
- Casanova, Danièle, *La république des lettres*, Paris, Seuil, 1999.
- Césaire, Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence africaine, 1955.
- Delbart, Anne-Rosine, *Les exilés du langage*, Limoges, Pulim, 2005.
- Douin, Jean-Luc « Écrivains d'Afrique en Liberté », *Le Monde*, 22 mars 2002.
- Huannou, Adrien, « Toussaint Louverture le Béninois », in Michel Beniamino et Arielle Thauvin-Chapot, (Dir.), *Mémoires et cultures : Haïti, 1804-2004*, Limoges, Pulim, 2006, p. 109-117.
- Mabanckou, Alain, *Verre cassé*, Paris, Seuil, 2005.
- Memmi, Albert, *Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buchet-Chastel, 1957.
- Notre Librairie*, n° 83, avril-juin 1986.
- Ollivier, Émile, *Repérages*, Montréal, Leméac, 2001.
- Sawadogo, Moussa « Littérature francophone subsaharienne : un manque de popularité », *Le Courrier ACP-UE*, Bruxelles, mai-juin 2002, p. 69-70.
- Sciences humaines*, n°165, nov. 2005.
- waberi Abdourahman A., « Les enfants de la post-colonie », *Notre librairie*, n°135-136, sept.-déc. 1998, p. 8-15.

¹³ Émile Ollivier, *Repérages*, Montréal, Leméac, 2001, p. 70. Je remercie Lise Gauvin d'avoir attiré mon attention sur ce texte.